L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 8 NOVEMBRE 1885. 59me Année

Rufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE 8 NOVEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an $2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTE DE DEMAIN LUNDI.

Par Jas P. Guinault, à l'encoignure des rues Français et Chartres, un lot de meubles menblant et divers articles.

Par B. Onorato, rue Julia, entre Bassin et Franklin, un lot de douves.

Par J. V. Gourdain — Continuation de la vente du contenu du magasin bien connu de Mme Veuve J. Schweitzer, No. 66 rue Royale, coin de l'allee St. Antoine'

Quelques détails sur les élections de France.

Les élections générales de France ont provoqué une très anxieuse curiosité partout, en Amérique comme en Europe, et spécialement en Louisiane, à la Nouvelle-Orléans où l'on compte une si nombreuse population, française d'origine ou de naissance. On s'est livré, à ce sujet, aux plus étranges appréciations, aux commentaires les plus contradictoires. Nous voulons, aujourd'hui, faire trêve aux raisonnements qui sont toujours plus ou moins aventurés, souvent même démentis par les événements. Nous aimons mieux citer des chiffres qui donneront une idée à peu près exacte de l'opinion qui domine en ce pays.

Au lendemain des élections de ballottage, la France compte dans son Parlement 381 républicains et 203 réactionnaires. Ni d'un côté ni de l'autre, il n'y a unanimité de sentiment. Les réactionnaires pourraient bien être d'accord un moment pour renverser la République, mais ils se livreraient une bataille acharnée, s'il s'agissait d'établir un autre régime.

Les réactionnaires se partagent en deux camps bien distincts, à peu d'égale force. Il y a 73 royalistes ou orléanistes, et 69 bonapartistes. On compte, en outre, 61 monarchistes dont la nuance n'est pas connue, et qui paseraient assez aisément de l'orléanisme au bonapartisme et vice versa.

De leur côté, les républicains sont divisés en deux partis très tranchés. Il y a 272 modérés ou opportunistes et 109 radicaux. La différence qui existe entre les républicains et les réactionnaires, c'est que s'il s'agit de l'existence du régime qu'ils défendent, les premiers formeront une masse compacte, tandis que les seconds se font la guerre.

Les élections de ballottage ont été une véritable défaite pour les réactionnaires. Sur 268 députés qu'il y avait à élire, ils n'ont pu faire passer que 26 de leurs, c'est-à-dire moins d'un dixième.

Si nous étudions le terrain au point de vue de la division territoriale, nous trouvons à peu près la même proportion. Il y a 55 départements qui se sont déclarés purement républicains et ont élu leur liste complète, tandis qu'on n'en compte que 25 qui aient voté toute la liste réactionnaire.

De même qu'il y a des députés réactionnaires qui flottent entre le bonapartisme et l'orléanisme, de même il y des départements qui oscillent entre les deux régimes républicain et monarchique. Ils sont au nombre de huit, dont la liste est mixte; ils ont, ensemble, envoyé à la Chambre 28 monarchistes et 23 républicains.

Il existe, en France, un département qui exerce sur le reste du pays une influence toute puissante, exagérée, peut-être. Dans l'Union américaine, l'Etat de New York passe pour faire les Présidents, à cause des 35 voix qu'il jette, d'un seul coup, dans la balance; il a pourtant moins de représentants que Paris, qui élit 38 députés. Mais là n'est pas le secret de la prépondérance de la capitale: il est, tout entier, dans sa puissance révolutionnaire, qui est presque irrésistible; elle démolit les gouvernements avec la même facilité qu'elle les construit. En vingt-quatre heures, en quarante-huit heures, tout au plus, Paris fait passer la France de monarchie en république, quand et comme cela lui plait; personne n'a rien à y voir. New York n'a pas ce pouvoir là, et nous l'en félicitons.

Il est donc extrêmement intéressant de savoir l'état exact de l'opinion à Paris. Rien de plus facile: il n'y a qu'à consulter le tableau d'élection.

Le républicain qui a obtenu le plus grand nombre de voix est M. Germain Casse, qui a été élu par 297,521 votes, tandis que le personnage qui tient la tête sur la liste des réactionnaires, M. Edouard Hervé, n'arrive qu'au chiffre de 136,593 voix. L'écart entre les deux est énorme: 160,928.

Il ne faut pas croire que M. G. Casse doit le vote élevé qu'il vient d'obtenir à sa popularité exceptionnelle, à la haute position qu'il occupe dans le parti républicain; il est loin, au contraire, d'y être un personnage aussi considérable que M. Hervé, dans la réaction. On peut affirmer que ce dernier a réuni tout ce que les forces monarchiques de diverses nuances pouvaient donner.

Voici qui est plus explicite encore. Il y avait, au scrutin de ballotage, 34 députés à choisir. Du premier au dernier des républicains élus, il y a peu de différence. Le dernier sur la liste est M. Rochefort: il a enlevé 248,000 et quelques centaines de voix. De là aux 293,000 de M. G Casse, il n'y a que 45,000, tandis que du vainqueur de ce même M. Rochefort à celui qu'a obtenu M. Hervé, il y a une distance de 112,000.

N'oublions pas que la masse conservatrice ou réactionnaire se compose de grands propriétaires, de gros négociants, de notabilités de la noblesse et de la haute bourgeoisie—tous hommes qui ne s'entendent pas à faire le coup de main ou le coup de feu, tandis que la majorité républicaine est ardente et ne craint pas, le cas échéant, de descendre dans la rue et de se servir du chassepot, suivant l'expression, restée historique, du maréchal Mac-Mahon.

Nous ne voyons donc pas pour la monarchie le moyen de se réinstaller en France. Il faudrait pour son succès qu'il se produisit, d'ici à deux ou trois ans, un grand changement dans les idées.

Les deux votes du 4 et du 18 octobre, tout opposés qu'ils soient en apparence, ne se contredisent pas. Le premier, s'adressant aux républicains qui détiennent le pouvoir, leur dit: "Nous ne voulons pas de votre politique;" le second, s'adressant aux monarchistes, leur crie: "Nous ne voulons pas de votre royauté ni de votre empire." L'un signifie Conservation; l'autre, République.

Ce n'est pas nous, du reste, qui tirons cette conclusion, c'est la personnalité républicaine la plus haute, la plus respectée qu'il y ait en Europe; un homme en qui on ne peut suspecter aucune arrièrepensée dynastique—M. Castelar. Le grand orateur espagnol, partant, dernièrement, devant une assemblée de plus de 2000 personnes, chercha à dégager la leçon qui lui semblait sortir des urnes, et il déclarait que le vote expressif du 4 octobre impose, désormais, à la République française une politique de modération, d'apaisement, d'économie, avec le respect du Concordat.

Deux joueurs se disputent dans un tripot:

—Dieu merci! je ne vous ressemble pas, s'écrie l'un d'eux. Je ne suis pas un grec de profession, je ne suis qu'un amateur.

—Je ne m'en vante pas, n'est-ce pas!

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 7 novembre:

Le temps continue à être extrêmement favorable. Rien n'est venu contrarier jusqu'ici la récolte du sucre. S'il en avait été autrement, il y aurait eu de véritables désastres. Il y avait eu des retards causés par un hiver qui s'était trop prolongé, par un été trop sec. Heureusement pour la canne, août et septembre ont été humides; la canne a pu pousser rapidement et les beaux temps qui sont venus ensuite l'ont aidé à mûrir. Mais il faut avouer que, depuis bien des années, nous n'avons vu une saison sucrière si arriérée. La canne laisse à désirer sous le rapport de la maturité. Peu de planteurs ont pu obtenir jusqu'à présent plus de 100 livres de sucre par tonne. La moyenne devrait être de 125 livres. Il est vrai que les cannes sont hautes et le tonnage si fort que l'on en est encore en droit de compter sur une bonne moyenne de rendement. Ajoutons que l'extraction est plus coûteuse, quand la canne n'est pas mûre; le jus est très abondant, mais aussi il est plus faible. Il faut beaucoup de temps et de combustible pour obtenir l'évaporation. Après tout, il y a peut-être un avantage à tirer de cette situation. La récolte reste plus longtemps sur pied, et elle a ainsi le temps de mûrir—ce qui a lieu, en effet.

Nous avons eu, dans les derniers temps, des gelées blanches, dans la région arrière. Les feuilles ont été attaquées; elles se sont flétries et ont laissé les rayons du soleil percer et réchauffer les tiges.

Les pluies sont venues ensuite faire tomber les feuilles et ont rendu plus facile la coupe des cannes.

Bon nombre de planteurs ont profité de l'humidité pour arrêter le travail des sucreries; ils ont employé leurs ouvriers à abattre les cannes destinées à la semence et à les mettre en *windrow*.

Au bas du fleuve, surtout dans la paroisse Plaquemines, certains planteurs n'ont commencé à rouler que la semaine dernière. M. John Dymond n'a allumé ses feux que samedi; il a 1000 acres de cannes. La paroisse est privilégiée sous le rapport des froids, qui n'y ont de désastreuses conséquences que très tard.

Il y a d'autres planteurs qui en prennent à leur aise et ne pressent nullement les travaux; ils aiment mieux attendre pour ne pas faire tant de dépenses, au risque d'avoir à souffrir des gelées. Nous citerons, entr'autres, le capitaine J. J. Shaffer, de l'habitation Magnolia, paroisse Terrebonne.

Dans la paroisse Ste-Marie, toutes les sucreries fonctionnent; mais nous avons peu de détails sur le rendement.

Sur l'habitation Home, à M. Fuselier, les MM. Enatis n'ont pu extraire le sucre que de 25 acres, en une semaine, bien que travaillant jour et nuit. Ils feront 1800 livres l'acre.

Dans les paroisses Lafourche et Assomption, les planteurs ont retardé la roulaison. Le rendement n'est pas satisfaisant.

Dans les paroisses Ascension et Iberville, on a obtenu de meilleurs résultats.

Nous avons peu de détails sur les habitations situées entre Donaldsonville et la Nouvelle-Orléans.

Sur South Side, ancienne propriété Millandon, les frères Ames n'ont roulé que trois jours; ils ont obtenu 17 tonnes de cannes par acre de mauvaises souches, 32, d'un beau plant. Le jus ne pesait que 7 degrés Beaumé. La moyenne du rendement du sucre a été de 81 livres par tonne. Plus tard, ils ont recommencé et le résultat a été meilleur. Ils ont 700 acres à rouler.

En bas de la paroisse West Baton Rouge, M. Alfred Delahaye a 12 acres de cannes et 30 de maïs.

M. J. Bujol, 15 acres de coton et 10 de maïs.

M. Wm Bernard, 82 de plant, 12 de souches, 10 de coton, 20 de maïs.

Sur la propriété Little Daisy, M. Victorin Comaux a 14 acres de plant, 14 de souches, 70 de maïs et de fèves plates: du maïs et du foin.

L'hon. Aug. Levert junior, pense faire une belle récolte de cannes sur la propriété Ste. Marie.

M. L. E. Wood, sur Australia, a 167 acres de plant, 125 de souches, 50 de maïs, 25 d'avoine.

—Si nous passons dans la paroisse Iberville, nous trouvons, d'abord, sur le Bayou Jacob, la propriété de MM. McWilliams & Cie. Il y a là 112 acres de plant, 200 de souches, 135 de maïs.

Star, à Mme John Schlotio associée avec M. Pompano, a 70 acres de plant, 70 de souches, 140 de maïs.

M. Henry Blanchard, a 12 acres de cannes, 10 de maïs, et M. J. Kleinpeter, 70 acres de cannes.

Sur sa ferme, M. Peter Kern élève le porc et fait du coton, du maïs, du sorgho, des pommes de terre. Magnifique propriété pour l'élevage.

Hunter's Lodge, à M. J. M. Robinson, a 100 acres de plant, 50 de souches, 40 de maïs, 3 acres de sorgho.

Il y a, sur le bayou Jacob, de superbes scieries qui exportent beaucoup de bois de charpente et de bardeaux.

Sur le Bayou Plaquemine, M. B. Marionneaux a une ferme-modèle du nom de Holly; il y élève les abeilles et possède 130 ruches. Il a aussi 24 acrés de plant de cannes, 21 de souches, 14 de maïs A essayé la culture de la jute, fait l'élevage du porc, de la volaille et en tire un excellent parti.

La récolte de sucre de M. C. H. Dupuy promet beaucoup.

L'ancienne propriété Kleinpeter a été divisée entre les deux héritiers.

Sur Woodland Home, M. O. G. Kleinpeter n'est trouvé à l'abri des eaux, cette année.

MM. M. B. Duppy et N. R. Dupuy auront un beau rendement sur leur habitation Willy.

Sur Crescent, M. H. D. Dardenne a 130 acres de riz, 75 de cannes, 40 de maïs, 10 acres d'avoine. Il peut nourrir pendant une grande partie de l'année, 20 têtes de bétail.

Le magasin de M. A. B. Marionneaux touche au Indian village. La habitaient autrefois la tribu Chefemacha. C'est maintenant une habitation sucrière. Le village Indien a eu jadis beaucoup de renommée; c'était un lieu de rendez-vous pour les marchands de bestiaux: aujourd'hui tout y est silencieux.

A 12 milles d'Indian Village, se trouve le Rec Camp de M. Wm Billings. On pénètre chez lui, après avoir traversé le Bayou Grosse Tête. M. Billings est un vieux chasseur qui exerce admirablement l'hospitalité.

—Chose étrange, dit un journal; la canne ne murit pas, bien que le temps ait été, depuis huit jours, très favorable au développement de la matière saccharine. Des avis de la paroisse Ascension nous déclarent que le tonnage n'a jamais été si abondant. Quelques planteurs obtiennent jusqu'à 35 tonnes l'acre, avec un jus marquant 6 1/2 à 7 degrés Beaumé. Depuis le commencement il n'y pas eu d'amélioration sensible dans le jus; la densité n'en a pas augmenté. On peut évaluer le rendement à 1800 livres, mais le tonnage est si grand, que si la canne était mûre, on pourrait facilement obtenir de 3000 à 5000 livres de sucre l'acre.

Décédée Mme I. R. Delogny, née Caroline Trudeau, native de St. Louis, en 1790. Elle est venue, toute jeune, s'établir, avec sa famille, dans la paroisse St. Jacques, sur l'habitation Cabahanosse, où elle a résidé pendant 93 ans.

Nous publierons, mardi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Salon de rafraîchissements. — Chaque jour voit s'ouvrir sur notre grand boulevard Canal un établissement, confiserie, salons de rafraîchissements et a tres. Ici il ne s'agit pas d'un de ceux qui ouvrent leurs portes, mais d'un de ceux qui les rouvrent. En effet, la jolie buvette du coin des rues Canal et Dauphine fait cejourd'hui sa réouverture officielle. Son propriétaire, M. Fred Bertrand, en la faisant restaurer, mettre à neuf, a dépensé largement à pleines mains. Quiconque y entrera sera émerveillé du luxe, de la somptuosité déployés dans les moindres détails. Le comptoir et les étagères où s'étalent des flacons de toutes formes, sont des objets d'art; ils ont été fabriqués par la maison Roberts, de la Nouvelle-Orléans. Le tapissier, dont le nom nous échappe, a lui aussi, fait preuve de bon goût dans l'ornementation du salon que l'élite de notre population fréquentera, nous en avons la conviction. M. Bertrand est un homme populaire qui saura toujours garder la vogue à son établissement.

Sur le boulevard:

—Ah! mon cher, dit Machin à un ami qu'il rencontre, que je suis aise de vous voir. Imaginez-vous qu'on avait dit que vous étiez mort et il m'a été absolument impossible d'aller à votre enterrement.

Nous avons reçu, hier, la visite du Colonel ALBERT COUSTON, commandant du régiment de Sapeurs-Pompiers, de Paris.

Le Colonel est venu, officiellement, aux Etats-Unis, dans le but d'en étudier le système des pompes à incendie. Il réside au No. 53 de la rue des Remparts, et sera parmi nous jusqu'au 15 du courant.

Nous avons la certitude que nos autorités municipales et nos braves *firemen* lui feront une réception digne d'un officier distingué de l'armée française et d'un haut fonctionnaire de la capitale de la France, notre amie fidèle des mauvais jours.

M. A. Moresi, surintendant de la raffinerie Monnot & Vaufrey, à Jeanerette, Louisiane, nous prie de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le "Farmer" de la Nouvelle Ibérie et qu'on a lue dans nos colonnes quand nous avons reproduit les nouvelles de notre confrère.

L'établissement a, jusqu'à présent, bien réussi dans la clarification du jus de canne; les propriétaires sont satisfaits du résultat qu'ils ont obtenu; leur sucre a rapporté, sur le marché, autant que celui d'aucune autre raffinerie.

Nos dernières nouvelles de Paris nous apprennent qu'à la suite des campagnes de Chine, le commandant COURBJOLLES, qui commandait l'aviso le "Chasseur," lors de sa station dans notre port, a dû revenir en France pour cause de santé.

Les nombreux amis qu'il a laissés à la Nouvelle-Orléans seront heureux d'apprendre son complet rétablissement, et se joindront à nous pour lui envoyer leur meilleur souvenir

Mardi prochain, 10 novembre, jour anniversaire de la mort du regretté Père Brady, S. M., on célébrera, dans l'Eglise d'Alger une messe solennelle de requiem. On invite cordialement le clergé séculier et régulier de la ville à venir y assister et à prier pour le repos de son âme.

MARISTES D'ALGER.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

Lundi 9 novembre et mardi 10 novembre 1885, à 10 heures a. m., J. V. Gourdain, encanteur, continuera la vente du stock du magasin de Mme Veuve J. Schweitzer au coin de la rue Royale et du Passage St-Antoine. Les personnes en quête de marchés avantageux sont invitées à assister à cette vente péremptoire.

M. H. BILLARD (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 24 octobre.

Les opérations du Mont-de-Piété de Paris, en 1884.

Avant de résigner ses fonctions de directeur du Mont-de-Piété, l'honorable M. Cochut a signé deux documents qui intéressent de parattre, le projet de budget pour 1886 et le compte rendu administratif de l'exercice 1884.

Rien n'est plus simple que le budget du Mont-de-Piété. Cette administration, n'ayant pas de ressources propres, est obligée de se procurer par l'emprunt les sommes qu'elle prête. Ses emprunts se réalisent par des dépôts volontaires, contre lesquels elle délivre des bons à un an, six mois, trois mois, et dont le taux est fixé pour l'année prochaine à 3 et 2 1/2 0/0, selon la durée de la période. Elle prévoit de ce chef une première la principale recette de 51,000,000; une deuxième recette provisionnera du remboursement de ses prêts par le dégagement on la vente des objets reçus en nantissement, soit 40,000,000. Ajoutez à ces deux gros articles l'intérêt à 9 0/0 des prêts qu'elle a consentis, 4,056,000 fr. et les bonis réalisés sur les ventes, 1,200,000 fr., il ne restera plus que quelques articles secondaires, cautionnements, intérêts des fonds déposés à la Caisse des dépôts et consignations, etc., pour parfaire le total de la recette prévue, 96,849,820 fr.

Aux chapitres des recettes correspondent exactement ceux des dépenses: remboursement des 51,000,000 empruntés; prêts aux déposants pour 40,000,000; intérêts à payer au prêteurs, 1,598,759 francs; frais d'administration, comprenant 1,262,040 francs pour traitements et gages; 95,000 fr. pour frais de bureau et d'impressions; 200,000 fr. pour droit de prisées aux engagements, renouvellements et ventes; enfin, constructions et grosses réparations, 305,000 fr. Total des dépenses est de 498,237 fr. 50 c., inférieur à celui des recettes. Voilà qui est très clair, mais qui ne nous apprend rien sur le fonctionnement du Mont-de-Piété dans la crise dont Paris continue à souffrir.

Le compte de 1884 contient sur ce point des indications d'un pénible intérêt, notamment aux chapitres des engagements, des renouvellements et des ventes. Dans le cour de cet exercice, le nombre des articles engagés a diminué de 84,483 et la somme correspondante de 2,401,105 fr. Et pourquoi? Non parce que les travailleurs sans ouvrage ont émigré en bon nombre? Est-ce parce que les prêteurs sur reconnaissances se font remettre, comme on l'assure, des gages en garantie d'avances faites par eux? Est-ce parce que les gages remis au Mont-de-Piété sont vendus en plus grand nombre, comme il n'est que trop certain, et qu'ils ne sont plus remplacés dans les ménages? Ces diverses causes existent et s'accordent pour attester l'intensité des souffrances. Les engagements étant moins nombreux, les dégagements le peuvent qu'être réduits en proportion: en effet, il en a été opéré, en 1884, 24,772 de moins qu'en 1883, correspondant à une somme de plus de 1 million et demi.

D'autre part, et sous l'influence des mêmes causes, les renouvellements ont augmenté: 56,091 articles de plus, représentant aussi une somme de plus de 1 million et demi, ont été réengagés. En d'autres moments, les familles auraient repris leur bien; elles ont dû y renoncer pour une nouvelle période d'une année.

Ce qui est plus triste encore, c'est l'accroissement du nombre des ventes, qui sont de véritables expropriations, et la série d'inconvénients qui en résultent pour les familles indigentes. Il y a eu en 1884, 16,230 ventes de plus qu'en 1883, et la progression n'a fait, dit-on, que s'accroître dans les premiers mois de l'année courante.

Le total des articles vendus en 1884 a été de 236,885, pour 4,088,436 fr. Les articles non dégagés sont censés se vendre au bout d'une année; mais les formalités à remplir pour la vente et la tolérance de l'administration du Mont-de-Piété ont toujours remis l'opération au quinzième mois après l'engagement. A mesure que le nombre des articles à mettre en vente s'est élevé, il a fallu ouvrir à cet effet de nouvelles salles, et, pour espacer les vacations, de nouveaux délais sont devenus nécessaires.

On ne vend aujourd'hui les gages non retirés qu'au dix-huitième mois, et les trois mois de plus ainsi accordés par l'administration ne lui rapportent aucun intérêt: elle perd de ce chef près de 100,000 francs par an. Mais les déposants perdent bien davantage: la loi économique de l'offre et de la demande a pour eux des effets désastreux: la multiplicité des articles offerts en entraîne l'avilissement; les commissaires-priseurs, responsables, comme on sait, des prix qu'ils ont établis, les font descendre le plus qu'ils peuvent. Il n'y a que l'acheteur, c'est-à-dire le spéculateur, qui profite de cette ruine des clients du Mont-de-Piété. Les plus pauvres sont les plus frappés, les articles les moins chers étant ceux qui se vendent le plus fréquemment.

On n'a que des indices trop certains du développement de l'industrie malfaisante des brocanteurs de reconnaissances. Ils ne font céder ces dernières à vil prix et, quand le gage est vendu, ils présentent la reconnaissance pour toucher le boni qui leur revient, c'est-à-dire l'excédant du prix de vente de la somme prêtée, accrue des intérêts et des frais de gestion. Or, sur 741,236 francs de boni payés en 1884, 440,089 francs, près des trois cinquièmes, ont été remis aux brocanteurs, et 301,147 francs seulement aux titulaires des reconnaissances. Plus de la moitié des clients du Mont-de-Piété deviennent donc ceux des brocanteurs, dont il n'est pas douteux que la funeste influence n'ajoute considérablement à la rigueur de la crise industrielle. Il faut trouver un remède à ce mal: l'administration et le conseil municipal sont d'accord pour le chercher, et il est à désirer que leurs recherches aboutissent sans trop de retard.

C. LAZARD & CIE.,

Coin des rues Canal et North Peters,

OFFRENT MAINTENANT A DES PRIX ÉNORMÉMENT RÉDUITS UN IMMENSE Assortiment de Vêtements d'Automne et d'Hiver, Chapeaux et Linge de Dessous pour Hommes, Jeunes-Gens et Enfants.

Echantillons pour mesures expédiés par la malle, sur demande. Ordres de la campagne sollicités. 11 oct—1an—dim mar jeu sam

Mensonges.

Deux vieux époux, modestes rentiers, fort estimés dans leur quartier, sont prévenus devant la 9e chambre du tribunal correctionnel de la Seine, Paris, de vols nombreux dans les magasins du Bon-Marché. Le mari, âgé de soixante ans, est un homme maladif, au regard inquiet, à la voix basse. La femme, de cinq ans plus jeune, au visage placide, a toutes les attentions d'une bonne gardemalade. Honteux, confus, ils ont à peine la force de balbutier une excuse en réponse aux questions qui leur sont adressées.

M. le président—Le 31 décembre 1884, vous êtes allés ensemble au magasin du Bon-Marché. Vous y étiez déjà connus, et vos façons d'agir avaient éveillé les soupçons des inspecteurs. L'un d'eux vous a vue, madame, prendre des broches que vous passiez à votre mari, comme pour lui demander conseil; mais lui, au lieu de les replacer sur le comptoir, les mettait dans ses poches. Au rayon de maroquinerie, vous avez pris un sac. Enfin, au rayon des doublures, vous avez fait un petit achat. A la sortie, on vous a arrêtés, et vous étiez nantis de plusieurs objets.

La femme.—Seulement un verre et une broche. Il y avait huit jours que j'avais acheté le sac.

M. le président.—Et la mantille garnie de dentelle? et les six petites cuillères, et le porte-monnaie, et le tire-bouchon?

Le mari.—J'avais ramassé par terre un petit paquet; je ne savais même pas ce que c'était et je l'avais mis dans ma poche sans arrière-pensée.

M. le président.—C'est incompréhensible. Vous possédez une petite fortune bien suffisante pour vos besoins; pourquoi voler?

La femme.—En voyant mon mari toucher à quelque chose, j'ai été bouleversée et je lui ai dit: Si tu fais ces choses-là, je finirai comme toi.

M. le président.—Mais ce n'est pas du tout cela qu'il fallait lui dire! Ces objets, trouvés chez vous, et qui proviennent de vols, sont au nombre de quatre-vingt-dix-neuf. On y voit trois paires de bas de soie rouge, huit casse-noisettes, un couvert de voyage dans un étui en peau de crocodile, un manche à gigot, un service à salade, un moulin à poivre, un autre sac,.. la liste est interminable.

La femme—J'achetais beaucoup d'objets pour faire des cadeaux à des enfants dont les parents nous avaient rendu service.

M. le président.—Mais ces broches!... Il y en a toute une collection. C'est une véritable monomanie.

Le mari.—Monsieur, j'ai eu coup sur coup une fièvre typhoïde, une fièvre cérébrale et une fièvre muqueuse, de sorte que ma tête est bien affaiblie; la plupart du temps, je j'ai pas conscience de ce que je fais.

M. le président.—On pourrait vous croire si vous aviez commis ces vols isolément; mais vous vous faisiez aider par votre femme. L'individu qui a agi sous une impulsion maladive ne se donne pas un complice.

Le tribunal, après avoir entendu la défense, présentée par Me Farine, condamne les deux prévenus chacun à un mois de prison et 300 francs d'amende.

Les malheureux époux sortent de l'audience la tête basse; la femme soutient son mari, qui marche péniblement.

Les richesses du *Musée* que M. de Ballande organise, à Paris, au foyer du public en l'honneur de Victor Hugo, augmentent tous les jours.

Hier, on a reçu aux Nations une caisse venant de Jersey; elle contenait un "encrier" et une "plume" ayant appartenu au grand maître.

L'encrier a la forme d'une lanterne.

A la plume est joint un autographe dont voici l'exacte reproduction:

"Avant de quitter Jersey, je donne à M. Charles Asplet la lanterne dont je me suis éclairé, et la plume avec laquelle j'ai taché d'éclairer les autres.

"Victor Hugo.

"Havre Jersey, veille de mon départ."

Un autographe qui a bien son prix.

Pensée d'un voyageur à Constantinople:

"Si les Turcs nous appellent chiens de chrétiens, nous leur rendons la pareille en appelant souvent nos chiens Turcs."

Par ce temps de battues somptueuses, auxquelles les feuilles politiques elles-mêmes ne dédaignent pas de faire écho en pleine période électorale—écrit M. G. de Cherville, dans le *Temps* de Paris du 18 octobre—il ne sera peut-être pas hors de propos de relever, d'après un document d'une incontestable authenticité, les résultats que donnaient les grandes chasses en France, il y a précisément un siècle. Il y a quelques années, nous nommes la bonne fortune d'avoir entre les mains un des livrets de chasse de la maison de Condé. C'était un petit volume in-8o relié en maroquin rouge, à ses armes, et qui avait été probablement dérobé à la bibliothèque de Chantilly au moment de la Révolution. Après bien des vicissitudes, ce livre était arrivé entre les mains de M. Marraud, ancien agréé au tribunal de commerce, aussi ardent chasseur que zélé bibliophile, qui s'empressa de le restituer au duc d'Aumale, son légitime propriétaire. Comme les livrets de chasse du roi, dont des exemplaires existent dans les châteaux de la liste civile, le livret de Chantilly contient, après le tableau des charges et du personnel, le bulletin de tous les tirés qui avaient eu lieu sur la capitainerie d'Halatte.

Ce qui nous a le plus frappé en les examinant, c'est la quantité énorme de perdrix figurant à chacun de ces tableaux. En ce qui concerne ce gibier, il y a entre autrefois et aujourd'hui une distance que l'élevage le plus largement et le plus fastueusement pratiqué ne réussirait pas à combler.

Le 10 avril, dans la plaine de Luzarches, M. le duc Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon—et six fusils, tuent 974 perdrix. Le 11 août, sept tireurs arrivent à 393, et le 16 août à 523 de ces oiseaux. Le 4 septembre, sept tireurs réunissent le chiffre énorme de 1,500 pièces, dont 1,166 perdrix; le 16, ce dernier gibier se représente encore par le chiffre de 899 dans un total de 1,181 pièces. Le 26 septembre, le tableau inscrit 1,889 pièces, dont 1,101 perdrix; mais en jouait-la les chasseurs sont au nombre de quatorze. Ils sont huit le 29 septembre et tuent encore 619 perdrix et 449 lièvres.

Le plus curieux de ces bulletins est celui des 7 et 8 octobre qui se trouvent réunis sur la même page, le livret ne dit pas pourquoi. Les invités sont au nombre de quinze, y compris les deux princes de Condé et le prince de Conti; ils abattent dans ces deux journées 24 lapins, 1,593 lièvres, 2,580 perdrix, 12 faisans, 2 grives, 2 alouettes; en tout, 4,214 pièces. Il est bon de remarquer que la saison était déjà avancée; les perdrix avaient du l'aile; que le petit nombre de lapins, l'absence de chevreuils, la présence des deux alouettes, indiquent que cette fabuleuse tuerie dut avoir presque exclusivement la plaine pour théâtre. Ces considérations établies, nous nous permettrons de faire observer que si les princes ni leurs hôtes ne disposaient de choke-bored, ni de calibres 10 et 12 crachant le plomb par avalanches; qu'ils tiraient avec de vulgaires fusils à pierre—ceux qui faisaient "partir" ayant de faire "boum!"—et dont les calibres devait varier entre 20 et 32. Ceci posé, nous en conclurons sans avoir l'intention d'humilier personne, que nous ne sommes pas plus autorisés à nous targuer de notre adresse que du luxe des populations de nos chasses.

On sait que les peintres en bâtiment à Paris, ont l'habitude de chanter en travaillant. Le sens est généralement très développé chez eux et le sentiment de la mesure très accusé, à ce point qu'on ne les verra pas peindre lentement quand ils chantent sur un mouvement vif, comme l'allegro de l'ouverture de *Guillaume Tell*; mais aussi comme ils ralentissent quand ils chantent: "Ah! verse encore!" de *Galathée*.

Cette habitude de proportionner la vivacité du travail à celle du rythme est telle, qu'un entrepreneur de peinture ne manque jamais de demander insidieusement à l'ouvrier qu'il engage:

—Sur quel air peignez-vous de préférence?

S'il est pour des airs vifs, il est embarché; s'il chante l'andante, on le met à la porte.

THE SOUTHERN ART EXHIBITION COMPANY,

ANGLE DES RUES CANAL ET DAUPHINE.

SORTIE DES TROUPES

—ET—

DERNIERE BATAILLE DEVANT PARIS

UN GRAND PANORAMA

Par le célèbre artiste FÉLIX PHILIPPOTEAUX.

UNE RÉVÉLATION DANS L'ART.

Un petit monde d'une circonférence de cent milles, montrant à distance la superbe ville de Paris et ses environs sur les bords de la tortueuse Seine. Le spectateur est transporté au centre même du champ de bataille où a lieu l'action de la dernière sortie des troupes.

Ouvert tous les jours, Dimanches également, de 8 heures 30 du matin à minuit.

Entrée - - - Adultes, 50 cts; Enfants, 25 cts.

5 nov—5.8.10 GEO. M. BAUMANN, Directeur.

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.

2déc 84—1 an PP—D Mar J

LIQUIDATION pour CESSATION d'AFFAIRES

MAISON DE GROS.

CENT MILLE PIASTRES de marchandises comprenant ARTICLES DE MODES ET FANTAISIE, CHAPEAUX, PLUMES, FLEURS, RUBANS, DENTELLES, SATINS, SOIERIES, VELOURS, CRÊPES, BOMBAZINE, &c., &c.

Le tout sera vendu à grand sacrifice aux marchands,

F. MEUNIER,

7oct—1m, D. Mer, V 38 RUE DE CHARTRES.

D. H. Holmes.

Avis.

La protestation des acheteurs contre la taxe de cinq sous qui leur était imposée pour la livraison des marchandises, devenant générale, j'ai résolu de LIVRER TOUT PAQUET sans frais supplémentaires, à partir de cette date.

Nouvelle-Orléans, dimanche 8 novembre 1885.

155 Canal St

4 oct—6 mois

Musée à Dix Sous de Robinson!

EXHIBITION ENTIÈREMENT NOUVELLE!

Débuts en cette ville de ISAAC W. SPRAGUE, le Squelette Vivant, qui pese quarante livres et est l'homme le plus maigre du monde

THOMAS WALLACE, le Monstre Magique.

MISS LIZZIE I. STURGEON, qui joue du piano, coud, dessine, brode, écrit, et fait diverses autres choses avec ses pieds.

EMILY LANDRY, l'unique fille à barbe

DERNIÈRE SEMAINE DES ZOULOUS!

THEATRE: Mlle Josephine et sa Troupe merveilleuse de Chiens savants. Healy & Sammers, Clara Healy, Millers, Burt Ransom, Watrigant, Climax Quartette, Davis, Norman, McMann et Scott. LA MEILLEURE EXHIBITION.

JEUDI PROCHAIN: pour une semaine seulement la plus grande curiosité du monde, HERR ROAS, l'homme à la Peau Elastique, directement d'Europe, qui a été engagé à l'énorme salaire de $500 par semaine. 8 oct—1f

Avez-vous vu la nouvelle Machine à Coudre à long bras

SINGER?

ELLE EST TRES FACILE A MOUVOIR et fait le plus joli ouvrage qui soit.

Venez l'examiner et vous en convaincre.

Aiguilles de Singer, 15 sous la douzaine; 25 sous deux douzaines. Navettes, 25 cts.; Huile, 5 cts. la bouteille. Port extra.

PATRONS DU BAZAR McCALL.

La Compagnie de fabrication Singer,

165 rue du Canal.

S. E. BUNDLE, Agent.

13sept—6m d. mar. j. PP

PICKWICK CLUB BUILDING,

No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc. Livraison a domicile. 8 nov—

Salle de l'Association de Bienfaisance Nouvelle Lusitane.—Coin Dauphine et Champs Elysées. — Les officiers et les membres de cette Association sont respectueusement requis de se réunir à leur salle, ce soir, lundi, aujourd'hui, DIMANCHE à 11 heures A. M. pour assister à la célébration du 27me anniversaire de l'Association.

Par ordre de CHARLES CAMILLER, Président.

EMILE G. SANDER, Secrétaire. 8 nov—1f

AVIS.

Exposition Railway!

Le New Orleans, City and Lake Railroad Company

Fera courir des trains à vapeur de la ville aux terrains de l'Exposition, commençant

MARDI, 10 NOVEMBRE,

JOUR D'OUVERTURE,

de l'intersection des rues Canal et Carondelet toutes les Dix Minutes.

On peut se procurer des tickets au Ticket office, coin des rues Canal et Carondelet, et sur les trains.

Prix, 20 cents, aller et retour.

A partir de Mercredi, 11 Novembre, les trains partiront de la rue du Canal pour l'Exposition toutes les VINGT MINUTES, de 8 h. a. m. à 9 h. p. m.

Le